



## Changement de patron même entreprise

-----  
Par Ness123

Bonjour

J ai signé un cdi en cuisine collective employee restauration niveau 1.avec un contrat en temp partiel horaire et jour stipulé sur mon contrat signé depuis le 13 décembre 2021. Actuellement en maladie professionnelle depuis le 6juillet 2022. Un changement de patron et prévu pour le 15 septembre j ai reçu un nouveau planning par une collègue de travail pour les nouveaux prestataires.

ON T IL LE DROIT DE CHANGER MES JOUR ET HORAIRE.., (À savoir travailler le soir en week-end 14h15 à 20h seul en cuisine alors que je ne suis que niveau 1?) Je travailler que le matin de 8h à 13h. Tout mon planning a été changé.  
Merci d avance

-----  
Par morobar

Bonjour,

Pour comparer il faut connaitre les anciens horaires et les nouveaux.

-----  
Par Ness123

Bonjour tout à changer heure et jour de toute la semaine pa rapport à l autre contrat stipulé

-----  
Par morobar

Quand j'ai demandé les horaires pour comparer je me suis exprimé en français clair et précis.